



NOTRE SANTÉ...

AGISSONS !










VOUS VOULEZ AMÉLIORER LA SANTÉ DE VOTRE COMMUNAUTÉ,
DE VOTRE TRIBU, DES MEMBRES DE VOTRE ASSOCIATION... ?

VOUS AVEZ DES IDÉES ?

LANCER DES ACTIVITÉS, C'EST D'ABORD MONTER UN PROJET !



SOMMAIRE

-  **QU'EST CE QU'UN PROJET ?
DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE ?** p. 3
-  **POURQUOI RÉDIGER UN PROJET ?
EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE ?** p. 4
-  **QU'EST CE QU'UNE COMMUNAUTÉ** p. 4
-  **UN EXEMPLE PARMIS D'AUTRES DE
MONTAGE DE PROJET SANS LE SAVOIR** p. 5
-  **LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROJET
EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE EN DÉTAIL**p. 7
-  **ÉCRITURE DU PROJET** p. 8
-  **LA DÉMARCHE POUR OBTENIR UNE SUBVENTION
« PROJET COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ »
DE LA PROVINCE NORD** p. 13

TABLEAUX

-  **GUIDE PRATIQUE DE VOTRE PROJET
COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ**.....p. 14
-  **LA DESCRIPTION**p. 16
-  **LE PLAN D'ACTION** p. 17
-  **LE SUIVI**p. 18
-  **LE BUDGET**p. 19

QU'EST-CE QU'UN PROJET DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE ?



Vous faites des projets tous les jours, seulement, vous n'avez peut être pas l'habitude de les écrire !

Au départ, tout projet est une idée.

Cette idée provient de **l'analyse d'une situation** qui a été constatée par quelqu'un (trop de personnes malades de la dengue à la tribu les années précédentes).

Quand tout un groupe concerné adopte cette idée, c'est l'étape de **l'identification des besoins**.

L'étape suivante du projet, c'est celle de la **planification** : qui fait quoi, quand, comment, avec qui, avec quoi, ou, quand, combien...

C'est le moment d'**écrire le projet** pour le présenter au plus grand nombre d'acteurs, afin de décrire les activités et les méthodes retenues et pour obtenir un financement auprès des organismes si besoin.

Ensuite vient l'étape de la **réalisation** sur le terrain du projet : ce qui a été prévu dans la planification est réellement effectué.

Tout au long de ces étapes, un **suivi régulier** des travaux est effectué pour :

- contrôler les réalisations,
- adapter le projet aux difficultés rencontrées.

C'est l'étape de l'**évaluation**, qui doit être effectuée pendant la construction du projet et après qu'il ait été réalisé.



POURQUOI RÉDIGER UN PROJET DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE ?

Vos chances d'obtenir des financements des collectivités ou autres (province, mairie, territoire) dépendent de votre capacité à fournir un portrait clair du projet que vous proposez.

Vos financeurs pourront ainsi évaluer l'intérêt de votre projet pour y participer techniquement (par exemple avec des aides matérielles) ou financièrement.

Pour vous, cette rédaction présentera aussi l'intérêt de faire le tour de votre projet, pour le présenter, le corriger, l'améliorer...

Le Service des Actions Sanitaires et de la Prévention (SASP) peut vous aider à rédiger votre projet, si vous le souhaitez. Le SASP est un service de la Direction Provinciale des Affaires Sanitaires et Sociales et des Problèmes de Société (DASS PS) que vous pouvez joindre au 47 72 30.



QU'EST CE QU'UNE COMMUNAUTÉ EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE ?



C'est un groupe de personnes qui ont remarqué un problème, une situation, qui les touchent.

Elles ont la volonté commune de vouloir remédier à ce problème, cette situation. Ce pourrait être une association, une tribu, un quartier, une entreprise, une école, etc.

UN EXEMPLE PARMIS D'AUTRES DE MONTAGE DE PROJET SANS LE SAVOIR...

“L'idée du projet (objectif général) :

Exemple

Une mère de famille souhaite éviter que les habitants de sa tribu (dont sa famille) n'attrapent la dengue cette année.”



L'analyse de la situation suite au constat (situation) :

La saison chaude est arrivée, période propice à la dengue, déjà des cas sont apparus sur le territoire et dans la tribu il y a beaucoup de moustiques.

L'identification des besoins :

La mère de famille décide d'en parler avec son mari pour que lors de la prochaine réunion du conseil des chefs de clan celui-ci leur en fasse part. Car pour que cet objectif soit réalisable (éviter que les habitants de sa tribu “dont sa famille” n'attrapent la dengue cette année) il faut que toute la tribu participe et chacun pourra apporter des idées.

Écriture du projet :

Lors de la réunion, l'idée est acceptée et pour la réaliser, il est décidé d'intervenir sur 2 points (qui sont des **objectifs spécifiques**) :

I. Détruire les gîtes larvaires

Pour détruire les gîtes larvaires, il a été décidé de 3 actions

1. Nettoyer les fossés de la tribu,
2. Nettoyer les jardins,
3. Remettre en état les citernes ou points de recueil de l'eau de la tribu

II. Mettre en place des protections efficaces pour les personnes :

- D'acheter des anti-moustiques et des moustiquaires et
- De les distribuer pour les enfants et les vieux.

Combien ça coûte ? Qui paye ? Quel jour ? Avec qui ? Où ?



La planification :

Qui est responsable de chaque action ? Qui achète les produits anti moustiques et les moustiquaires ? Combien ça coûte ? Qui paye ? Quel jour ? Avec qui ? Où ?
Comment et quand sont nettoyés les fossés et les jardins ?
Qui remet en état les citernes avec quoi comment, quand, avec qui ?...

La réalisation du projet :

Finalement tout a été réalisé tous ensemble durant les 15 jours qui ont suivi le conseil des anciens.

L'évaluation :

LE SUIVI RÉGULIER DES TRAVAUX : la première semaine les responsables des actions ont fait toutes les démarches et sont descendus au village pour voir combien tout allait coûter. Ils ont fait un retour la semaine suivante au conseil des anciens.

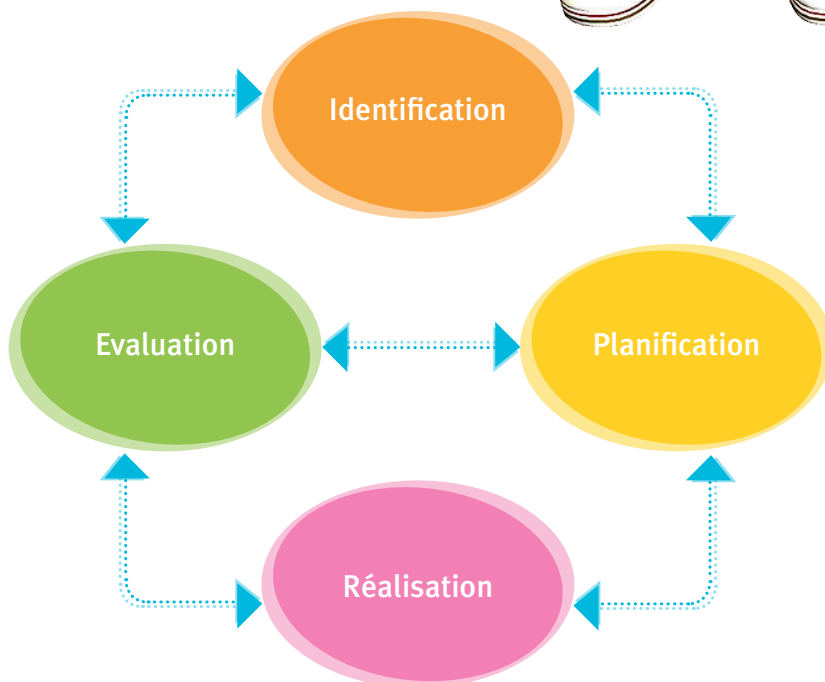
ADAPTER LE PROJET AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

en fait il n'y avait pas de moustiquaire au village ils ont du appeler une personne de la tribu qui vit à Nouméa et qui les leur a achetées puis envoyées par le bus

APRÈS LE PROJET : tout c'est bien passé mais on s'est aperçu que lorsqu'il pleuvait il y avait des endroits en dehors des fossés qui recueillaient de l'eau ce qui permettait aux moustiques de venir y pondre. Il a été décidé qu'un groupe de jeune ferait le tour de la tribu 2 fois par semaine pour nettoyer ces espaces.



“ À chaque étape, tous les acteurs parviennent à un accord et toutes les étapes sont liées entre elles. ”



LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROJET EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE EN DÉTAIL

1. Étape de l'identification des besoins

- Quel est le problème ?
- Quelles sont les causes du problème ?
- Quelles seraient les solutions possibles au problème ?
- Quelle serait la priorité parmi ces solutions ?
- Les personnes concernées par le problème sont-elles impliquées dans le projet ?

Qui le fait ?

*La population bénéficiaire
+ l'association promoteur du projet
+/- Les partenaires*

Qui le fait ?

*La population bénéficiaire
+ l'association promoteur du projet
+/- Les partenaires*

2. Étape de planification du projet

- Quel serait l'objectif à atteindre pour la solution du problème ?
- Quelles seraient les activités possibles réalisables pour atteindre les objectifs ?
- Est-il possible d'effectuer ces activités (technique et finances) ?
- De quels moyens disposez-vous ?
- De quelle façon êtes-vous prêts à participer ?
- Comment suivre le projet ?
- Comment faire durer les bénéfices suite aux activités ?
- Quelle durée pour les activités prévues ?

ÉCRITURE DU PROJET

Le profil du projet

C'est la première page du document, qui expose brièvement

- le titre du projet
- la localisation du projet
- la population concernée
- la durée du projet
- son financement
- le budget total
- le financement demandé
- les partenaires
- le porteur du projet
- la personne de contact

Le résumé du projet

Sous forme rédigée, il comporte les informations fondamentales

- le problème sur lequel on souhaite intervenir
- la solution que l'on veut apporter
- les objectifs et activités du projet
- la durée du projet
- les partenaires et leur contribution
- le financement demandé.

La présentation de la situation

Il s'agit d'exposer le problème auquel le projet apporte une solution, et les besoins à satisfaire. Il est bon de s'appuyer sur des résultats d'enquête, des statistiques ou des informations.

Les solutions que le projet propose doivent découler logiquement de l'exposé du problème et des besoins.

La description du projet

C'est la partie centrale du document de projet. Il s'agit de décrire le projet de façon détaillée, suivant une progression logique qui mettra en évidence les rapports entre :

- l'objectif global
- les objectifs spécifiques
- les résultats attendus
- les activités prévues

*Qui le fait ?
La population bénéficiaire
+ l'association promoteur du projet
+ Le SASP si impliqué
+/- Les partenaires*



L'objectif global, c'est le changement que l'on prévoit dans la vie de la population concernée et auquel les activités du projet contribueront.

Parfois, les activités permettent d'atteindre l'objectif global, parfois non, mais, dans tous les cas, la population concernée avancera dans cette direction.

C'est une réponse directe à la situation présentée dans la description du problème (*éviter que les habitants de sa tribu dont sa famille n'attrapent la dengue cette année*).

Les objectifs spécifiques, identifient les conditions à créer pour remédier aux causes du problème (un problème a souvent plusieurs causes), ils indiquent donc les conditions nécessaires pour atteindre l'objectif global (*la destruction des gîtes larvaires et la mise en place de protections efficaces pour les personnes*).

CONSEIL !

Plus les objectifs sont clairs, plus il est facile de planifier et de mettre en œuvre les activités nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Les objectifs doivent répondre à la loi SMART : Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalisables et définis dans le Temps (*dans le cadre de l'exemple donné ce qui sera mesurable c'est le nombre de personnes qui auront eu la dengue durant l'année on pourra différencier les vieux et les enfants pour connaître l'efficacité de la mise en place des moustiquaires*).

Les résultats attendus, c'est ce qu'il faut faire, au cours du projet, pour atteindre l'objectif spécifique (*nettoyer tous les fossés de la tribu mais aussi les jardins, remettre en état les citernes ou points de recueil de l'eau de la tribu et acheter en commun et de distribuer des anti-moustiques et des moustiquaires pour les enfants et les vieux*).



Les activités, ce sont les tâches qui sont effectuées pour atteindre les résultats prévus du projet. Elles sont classées dans l'ordre temporel et logique (*pour nettoyer les fossés de la tribu une journée est organisée qui permet à tous les hommes de travailler ensemble et de se répartir les différents fossés de la tribu. Pour remettre en état les citernes un groupe est organisé qui va d'abord faire le tour des citernes, voir quels sont les travaux à faire, acheter ensuite le matériel nécessaire puis s'organiser pour réaliser ces travaux...*)

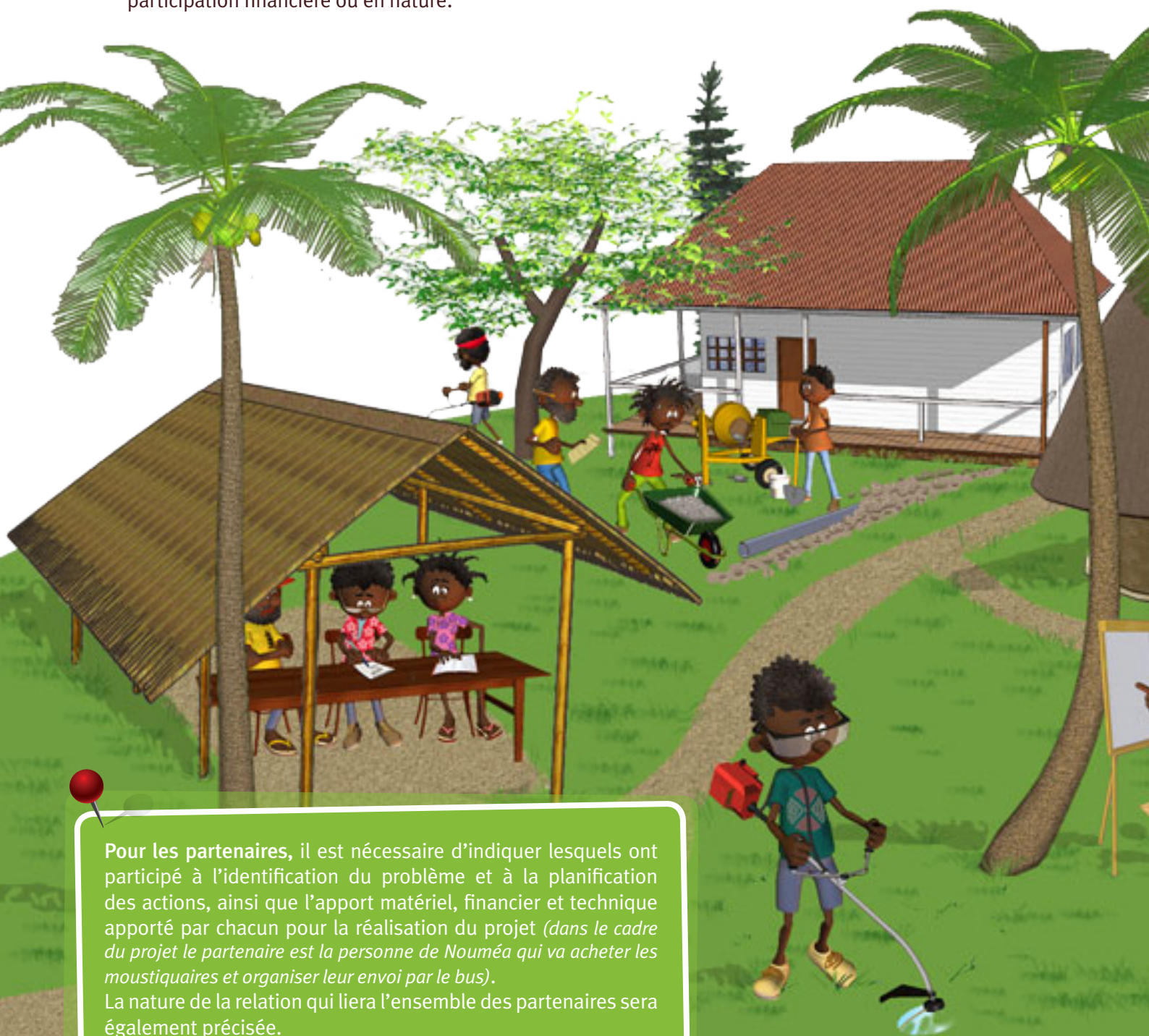


Le plan d'action permet de présenter toutes les activités prévues dans le cadre du projet selon un cadre temporel, une succession et un enchaînement réaliste et logique. Il est généralement présenté sous forme de tableau ou figurent :

- 📌 les activités à entreprendre
- 📌 la durée de réalisation de chaque activité
- 📌 les moyens nécessaires pour réaliser chaque activité
- 📌 le ou les responsables de chaque activité

La population cible, c'est la nature et le nombre de bénéficiaires du projet par rapport à l'ensemble de la population (*dans le cadre du projet c'est la population de la tribu avec des sous groupes les vieux et les enfants*).

La participation des bénéficiaires à l'identification du problème et à la proposition de solutions doit être précisée, ainsi que leur rôle dans la réalisation des activités, leur participation financière ou en nature.



Pour les partenaires, il est nécessaire d'indiquer lesquels ont participé à l'identification du problème et à la planification des actions, ainsi que l'apport matériel, financier et technique apporté par chacun pour la réalisation du projet (*dans le cadre du projet le partenaire est la personne de Nouméa qui va acheter les moustiquaires et organiser leur envoi par le bus*). La nature de la relation qui liera l'ensemble des partenaires sera également précisée.

Le suivi du projet

Les structures ou personnes responsables du suivi du projet, leur relation pour la mise en œuvre, le suivi et le contrôle du déroulement des activités seront décrites.

Faisabilité

1. Technique

C'est l'explication du pourquoi la méthode employée est la meilleure pour résoudre le problème.

2. Financière

Le projet doit couvrir ses coûts sur la période requise pour atteindre ses objectifs.



3. Institutionnelle

L'association doit démontrer sa capacité à gérer ce projet : ses ressources permettent la réalisation et le suivi des activités.

Elle doit présenter :

- son objet social
- son historique sous forme de synthèse
- décrire les activités qu'elle a déjà réalisées
- démontrer la cohérence du projet avec ses priorités et sa stratégie d'intervention

Évaluation du projet

Les résultats des indicateurs prévus seront expliqués. Une personne est responsable de l'évaluation, c'est une activité à part entière qui apparaît donc, à ce titre, dans le plan d'action. Elle sera intégrée au bilan d'activité de l'association.

Les indicateurs sont ce qui doit être vérifié pour déterminer le degré de réalisation des objectifs spécifiques du projet. Ils sont liés à l'objectif et au résultat attendu, ils sont mesurables et vérifiables.



Le budget du projet

C'est la présentation des moyens et ressources nécessaires pour réaliser les activités prévues.

Toutes les activités doivent être traduites en argent, et toutes les contributions y compris en nature doivent être valorisées et prises en compte. Donc aussi la participation des membres de votre communauté.

Le budget doit être clair et détaillé.

Il ne peut reposer que sur des subventions, le promoteur du projet et les bénéficiaires doivent aussi participer au financement en argent, en nature ou en service.

Les subventions-les financements extérieurs

Parfois, les ressources de l'association ne sont pas suffisantes pour mener à bien un projet, il devient nécessaire de trouver des financements extérieurs.

Ces financements peuvent être :

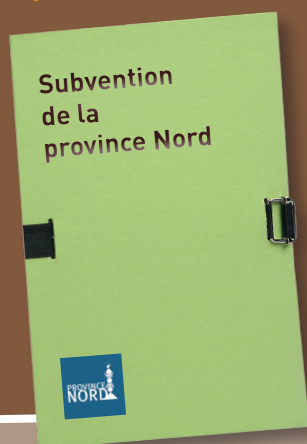
- 📌 des dons d'entreprises privées (en nature ou en argent)
- 📌 des subventions d'entreprises ou de collectivités, soumis à la présentation d'un dossier, dont le contenu peut différer, mais qui comporte généralement
 - Une lettre relative à la demande de financement
 - Le document de projet tel que décrit plus haut
 - Un rapport des activités de l'association
 - Le dossier juridique de l'association

LA DÉMARCHE POUR OBTENIR UNE SUBVENTION « PROJET COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ » DE LA PROVINCE NORD

1. Démonstration de la fiabilité de l'association

- Financière
- Comptable
- Juridique
- Organisationnelle

2. d'un dossier type de subvention de la province Nord



3. Le projet devra répondre aux critères suivants

- Thème** : celui-ci devra faire partie des thématiques définies comme prioritaires par la province Nord (alimentation, obésité, diabète, conduites addictives, hygiène, sexualité, pathologies respiratoires, secourisme, maladies et risques liés à l'environnement, troubles du comportement, violences...)
- Objectif global** : celui-ci devra aussi être en lien avec les thématiques définies comme prioritaires par la province Nord.
- Objectifs spécifiques** : en lien avec les thématiques définies comme prioritaires par la province Nord.
- Publics cibles** : ceux-ci devront être inclus dans les publics prioritaires définis par la province Nord, pour la thématique choisie.
- Activités** : si l'activité demande l'intervention du SASP, le document de projet doit impérativement être co-construit avec le service.

LES MONTANTS DES SUBVENTIONS DE LA PROVINCE NORD

1. le projet est ponctuel

- Montant maximal de 900 000 FCP
 - 500 000 FCP pour l'investissement
 - 300 000 FCP pour le fonctionnement
 - 100 000 FCP pour les activités

2. le projet est pluriannuel

- il pourra faire l'objet d'une convention d'objectifs et de moyens
- l'association pourra être reconnue d'utilité provinciale

GUIDE PRATIQUE DE VOTRE PROJET COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ

TITRE DU PROJET

.....

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Porteur de la demande	Nom de l'organisation : Type d'organisation : association loi 1901 <input type="checkbox"/> ONG <input type="checkbox"/> Adresse : E-mail :@..... Tél. :								
Information sur l'organisation	Date de création :/...../..... JONC : Localisation : Nombre de membres : Nombre de personnel de l'organisation :								
Responsable de l'organisation	<table border="0"> <tr> <td>Nom et prénoms :</td> <td>Lieu de résidence et contacts :</td> </tr> <tr> <td>Président :</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>Trésorier :</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>Directeur :</td> <td>.....</td> </tr> </table>	Nom et prénoms :	Lieu de résidence et contacts :	Président :	Trésorier :	Directeur :
Nom et prénoms :	Lieu de résidence et contacts :								
Président :								
Trésorier :								
Directeur :								
Personne chargée de coordonner l'exécution du projet	Nom : Qualification : E-mail : Lieu de résidence : Expériences par rapport au projet :								
Mission de l'organisation								
Expériences par rapport au projet								
Partenaires de l'organisation								
<h2>LOCALISATION</h2>									
Localisation exacte du projet								

GUIDE PRATIQUE DE VOTRE PROJET COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Bénéficiaires	Total : Femmes : Hommes :
Groupe cible
Enjeux et problèmes à résoudre (10 lignes maximum)	

OBJECTIF GÉNÉRAL

Objectifs spécifiques (3 maximum)	1. 2. 3.
Principaux résultats attendus (3 maximum par objectifs spécifiques)	1.1 1.2 1.3 2.1 2.2 2.3 3.1 3.2 3.3
Principales activités du projet	1.1.1 1.2.1 1.3.1 2.1.1 2.2.1 2.3.1 3.1.1 3.2.1 3.3.1

MOYENS

Moyens financiers	Montant
Financement total	
Apport des bénéficiaires (financier + valorisation de la main d'œuvre, matériel)	
Apport de l'organisme (financier + valorisation de la main d'œuvre, matériel)	
Autre financement	
Subvention demandée	

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Date souhaitée de démarrage
Durée totale du projet

LA DESCRIPTION DU PROJET

OBJECTIF GLOBAL		
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE SUIVI
1.		
2.		
3.		

LE PLAN D'ACTION

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS, ACTIVITÉS, TÂCHES	CALENDRIER, DURÉE	MOYENS NÉCESSAIRES	PERSONNES RESPONSABLES
1.	1.1			
	1.2			
	1.3			
2.	2.1			
	2.2			
	2.3			
3.	3.1			
	3.2			
	3.3			

LE SUIVI

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS, ACTIVITÉS, TÂCHES	MOYENS DE CONTRÔLE (INDICATEURS DE SUIVI)	OÙ TROUVER LES DONNÉES SUR LES INDICATEURS DE SUIVI
1.	1.1.1		
	1.2.1		
	1.3.1		
2.	2.1.2		
	2.2.2		
	2.3.2		
3.	3.1.3		
	3.2.3		
	3.3.3		



Ce livret a été conçu par la DASSPS-SASP Province Nord
KOOHNÈ ☎ 47 72 30